

DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	6
de votants	9

OBJET

2023-16
Motion contre les violences
faites aux Elus

Convocation établie le 01/06/2023
Délibération affichée le 13/06/2023
Transmise à la Préfecture le 13/06/2023

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Étaient présents : Dominique Mathey, Paulette Clément, Guy Furdin, Gilles Joncheray, Philippe Pierrat, Fabrice Wiegert

Étaient absents et excusés : David Richard, Olivier Kubler, Arnaud Méline, Valérie Lhuillier

Pouvoirs : David Richard à Paulette Clément, Olivier KUBLER à Dominique MATHEY, Arnaud Méline à Guy Furdin

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Motion de soutien à Monsieur Edouard BABEL Maire de Magnières et aux élus.

Suite la violente agression de M. Edouard Babel, Maire de Magnières, dans la nuit de samedi à dimanche 4 juin 2023, faisant écho à la recrudescence de différentes formes de violences déjà connues en France envers les élus locaux et plus particulièrement les maires depuis plusieurs mois, l'Association des Maires Ruraux 54, solidaire, adresse un soutien plein et entier à M. Edouard Babel et aux élus victimes de violences.

Agresser un élu, c'est affaiblir la République, c'est s'attaquer à la démocratie.

D'après les derniers chiffres publiés, il s'avère que les violences envers les élus ont augmenté de manière significative en 2022 (15% selon l'observatoire des agressions envers les élus de l'AMF et 32% selon le Ministère de l'Intérieur).

L'association des Maires Ruraux 54 :

- Apporte tout son soutien à Edouard BABEL, maire de Magnières.
- Condamne tous les actes de violence envers les élus de la République.
- Réaffirme l'urgence de voter la création d'un Statut de l'élu pour sécuriser, stimuler et motiver de nouveaux engagements en 2026. Donner envie de s'engager suppose de protéger ceux qui donnent de leur temps et de leur personne à l'intérêt général.
- Demande aux parlementaires de Meurthe-et-Moselle de prendre connaissance des propositions faites par l'AMRF sur le statut de l'élu et d'agir en ce sens.
- Se porte partie civile ainsi que l'AMRF auprès de M. Edouard BABEL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la motion de soutien proposée par L'association des Maires Ruraux 54

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 9 juin 2023
Le Maire, Dominique MATHEY

